

Le retour du fujimorisme au Pérou

Des institutions et une démocratie à l'épreuve

par Arthur Morenas & Yeison Vasquez Castillo

La victoire électorale au Pérou de Keiko Fujimori, la fille de l'ancien autocrate des années 1990, doit s'apprécier au regard d'une modification institutionnelle : le retour du bicamérisme.

Introduction

Après plusieurs semaines d'attente pour obtenir un résultat consolidé et définitif, le Juge national électoral péruvien a proclamé officiellement, ce vendredi 3 juillet 2026, l'élection de Keiko Fujimori à la présidence de la République. L'emportant avec un peu moins de 50 000 voix d'avance (49 641), c'est-à-dire une différence d'à peine 0,27 % du total des voix exprimées sur son rival de gauche Roberto Sánchez, ce résultat n'est pas sans rappeler les deux scrutins présidentiels précédents. En 2016 et 2021, Pedro Pablo Kuczynski et Pedro Castillo avaient été élus avec une avance quasi similaire à celle qu'affiche aujourd'hui Keiko Fujimori, qui avait été la perdante de ces scrutins.

C'est dire donc à quel point ce résultat de 2026 est à la fois une surprise et une non-surprise. Puisque la fille de l'ancien autocrate Alberto Fujimori (1990-2000) a perdu 3 seconds tours d'affilée (2011, 2016 et 2021) face à des opposants aux profils variés (gauche, gauche radicale, droite libérale), tout laissait penser que l'antifujimorisme était la principale force politique au moment de choisir, pour le second tour, le candidat qui serait le « moindre mal » (Meléndez Guerrero 2019). Néanmoins, la régularité de la présence en ballottage de Keiko Fujimori et ses courtes défaites laissaient envisager la possibilité d'un dépassement de ce plafond de verre. C'est chose faite en 2026, bien que l'étroitesse du résultat, et le fait

que Fujimori l'emporte grâce au vote des Péruviens de l'étranger placent d'ores et déjà sa présidence à venir, qui débutera officiellement le 28 juillet prochain, sous le signe de la défiance.

Car au-delà de son caractère disputé, cette victoire revêt une portée symbolique considérable. Elle marque le retour à la tête de l'exécutif du fujimorisme, un quart de siècle après la chute du régime autoritaire d'Alberto Fujimori, et 17 ans après sa condamnation pour vingt-cinq ans de prison pour corruption et violation des droits de l'Homme. Il faut au passage rappeler que Keiko Fujimori n'est pas uniquement la fille d'Alberto. Elle fut reconnue comme la première dame du régime durant six ans (1994-2000) après que Susana Higuchi, mère de Keiko, se fut séparée d'Alberto Fujimori à l'encontre duquel elle avait dénoncé des faits de corruption et de violences (BBC News Mundo 2021).

Les discours du fujimorisme, au cours de la campagne du second tour et plus encore de ces derniers jours, sont allés dans le sens d'une promesse d'ordre, après une décennie d'instabilité et de crises à répétition. Or, au-delà du discours, ce sont les actes et les configurations sociopolitiques actuelles du pays qu'il faut prendre en compte pour envisager ce que pourrait signifier ce retour du fujimorisme au pouvoir. Quatre dimensions seront successivement abordées, qui constituent autant de défis pour les années à venir. La première tient à la persistance de la corruption et à l'affaiblissement continu du dispositif anticorruption. La deuxième concerne l'expansion des économies illégales, et tout particulièrement de la mine illégale. La troisième a trait à la crise sécuritaire et aux lois « pro-délinquance » adoptées ces dernières années par le Parlement. La quatrième, enfin, renvoie à la crise proprement démocratique, marquée par l'hyper-fragmentation, un présidentialisme sans majorité et l'usage stratégique des mécanismes de destitution présidentielle.

Corruption et affaiblissement du dispositif anticorruption

Le premier ressort de la crise de ces dernières années au Pérou est lié aux scandales de corruption à répétition qu'a connus le pays. Sur ce plan, l'élection de 2026 n'augure pas de grandes transformations. Au contraire, ce qu'ont montré les scandales de ces dernières années est que la corruption est un phénomène de grande ampleur, et ne se limite pas à une série de déviances individuelles. La quasi-totalité des présidents qui se sont succédé depuis le début des années 2000 a été condamnée, incarcérée ou poursuivie pour des faits de corruption. Keiko Fujimori n'a pas été épargnée par les deux principaux scandales qui ont structuré l'actualité politico-judiciaire de cette dernière décennie : le scandale des écoutes du Conseil national de la magistrature (également appelé Cuellos Blancos del Puerto) et

l'affaire Odebrecht, une affaire de pots de vin qui touche une grande partie de la classe politique sur laquelle nous reviendrons. Ce qui est significatif pour les années à venir n'est pas uniquement la mise en accusation directe du fujimorisme, mais également les agissements de Keiko Fujimori et ses proches pour tenter d'échapper à la justice.

Le scandale des *Cuellos Blancos del Puerto* a éclaté en juillet 2018, après la diffusion d'écoutes téléphoniques révélant un réseau de trafics d'influence impliquant des juges, procureurs et membres du Conseil national de la magistrature (CNM). Des personnalités liées au fujimorisme ont directement été impliquées dans le scandale. L'un des volets de cette affaire était lié à des réunions de personnalités issues du parti fujimoriste Fuerza Popular (le député Héctor Becerril ou encore le président du parlement Daniel Salaverry) avec des dirigeants du CNM et représentants de l'autorité judiciaire afin d'obtenir des faveurs dans le cadre d'enquêtes visant la leader. Les liens et soupçons de trafics d'influence ont été renforcés lorsque les parlementaires fujimoristes, qui disposaient de la majorité absolue au congrès entre 2016 et 2019, ont voté contre la levée de l'immunité de personnalités directement visées par l'enquête, dont le juge suprême César Hinostroza, aujourd'hui en fugue en Europe (*El País*, 2018).

Cette double dimension, les échanges de faveurs pour peser sur les décisions de justice et l'action parlementaire protégeant des personnes mises en accusation, sont une constante de ces dernières années. Ce qu'ont révélé les déclarations publiques et écoutes du CNM touchait précisément aux tentatives de peser sur les enquêtes à l'encontre de Fujimori dans le cadre de l'affaire Odebrecht, qui a éclaté en 2016. Du nom de l'entreprise brésilienne de BTP accusée d'avoir versé des pots-de-vin à de nombreuses autorités, c'est dans le cadre de ce scandale que sont, à ce jour, emprisonnés Alejandro Toledo et Ollanta Humala, respectivement présidents entre 2001-2006 et 2011-2016. C'est également suite à cette affaire qu'Alan García (président entre 2006 et 2011) a mis fin à ses jours, se suicidant le jour où les enquêteurs en charge de l'affaire étaient à son domicile pour procéder à son arrestation et mise en prison préventive. Keiko Fujimori était, pour sa part, mise en accusation dans le cadre du dossier dit « cócteles », du nom d'activités de campagnes qui auraient été organisées pour masquer l'origine des fonds versés par Odebrecht et des personnalités entrepreneuriales de premier plan. Au total il a été reproché à la candidate fujimoriste d'avoir blanchi près de dix-sept millions de dollars. Or, si Ollanta Humala a été condamné pour des faits similaires (financement de Odebrecht et de Hugo Chávez lors de la campagne de 2006), et que des personnalités comme Dioniso Romero (président du directoire de Credicorp, principale holding financière du pays) ont publiquement reconnu ces versements à Fuerza Popular, Fujimori a bénéficié d'une décision du Tribunal Constitutionnel en octobre 2025. Par cinq voix sur sept, le TC a fait annuler l'ensemble de la procédure pesant sur Keiko Fujimori, et pour laquelle elle avait purgé plusieurs mois de

prison préventive. Le principal argument retenu par le TC touchait à la caractérisation d'organisation criminelle qui pesait contre *Fuerza Popular*, considérant qu'il n'était pas possible d'accuser un parti politique d'organisation criminelle. Si cette décision n'équivaut pas à un acquittement (Ojo Público 2025), elle met de fait un terme au procès et poursuite à l'encontre de Keiko Fujimori.

Ce dénouement amène à revenir à un mécanisme essentiel : les magistrats du Tribunal constitutionnel sont élus par le Parlement, à la majorité des deux tiers. Loin d'être anecdotique, ce point révèle la manière dont la maîtrise des équilibres parlementaires se traduit par un contrôle des organes censés exercer un contre-pouvoir. Disposant d'une majorité (absolue en 2016 puis simple en 2021¹) au parlement, le fujimorisme a été la principale force en mesure de peser sur des nominations clés, au premier rang desquelles les magistrats du Tribunal constitutionnel. Le fujimorisme a, pour l'occasion, su nouer des alliances avec des organisations politiques concurrentes (à droite : Alianza para el Progreso ou encore Podemos Perú), voire opposées (à gauche : la branche dure de Perú Libre liée au fondateur du parti Vladimir Cerrón) dont les principaux leaders étaient eux-mêmes soumis à des enquêtes judiciaires. Or, ces agissements sont loin d'être isolés : ils s'inscrivent dans une dynamique plus large d'affaiblissement des institutions chargées de la lutte contre la corruption. L'architecture mise en place après 2018 — au premier rang de laquelle la Cour nationale de justice (*Junta Nacional de Justicia*), née d'un référendum dans le sillage du scandale des Cuellos Blancos — a été méthodiquement détricotée. On peut par exemple mentionner la destitution de membres de la Cour, l'éviction de la procureure de la nation Delia Espinoza, ou encore la marginalisation de l'équipe spéciale chargée de l'affaire Odebrecht. Chacun de ces épisodes, pris isolément, peut être présenté comme une simple décision administrative ou procédurale ; considérés ensemble, ils dessinent la neutralisation progressive des points d'indépendance du système judiciaire, à partir d'une action quasi systématique du Congrès, où le Fujimorisme a joué un rôle central. Ces dynamiques se révèlent par ailleurs avec d'autant plus de clarté au travers de lois « pro-crime », qui seront analysées plus bas.

Avec l'élection législative d'avril 2026, le fujimorisme dispose une nouvelle fois de la majorité simple, à la Chambre des députés et au Sénat. Plus que la Chambre des députés, c'est désormais au Sénat qu'il faudra prêter une attention particulière. Le retour à un parlement bicaméral (*Congreso bicameral*) est, là encore, un souhait concrétisé du fujimorisme, impulsé par la parlementaire Martha Moyano (présidente de la Commission de Constitution du Congrès sortant), alors même que plus de 90 % des Péruviens et

¹ Au début de la mandature 2021-2026 *Fuerza Popular* n'avait pas de majorité simple, le premier parti représenté au Congrès étant Perú Libre. L'organisation qui a amené Pedro Castillo au pouvoir s'est néanmoins rapidement divisée. Après un an, elle ne comptait plus que 16 députés (RPP 2022).

Péruviennes avaient rejeté en 2018 par référendum ce retour à la bicaméralité. Or, le Sénat sera de loin l'institution la plus importante du pouvoir législatif : chargé de nommer les principales autorités, dont celles au Tribunal constitutionnel, et disposant du dernier mot en cas de motion de censure présidentielle, il ne peut par ailleurs pas être dissous (contrairement à la Chambre des députés). Avec plus d'un tiers des sénateurs (22 sur 60), Fuerza Popular est aujourd'hui la seule force politique disposant d'un veto, pour les principales nominations, mais également pour toute tentative de censure à l'encontre de l'exécutif.

L'expansion des économies illégales

La manière dont le parlement péruvien s'est comporté ces dernières années renvoie également à une seconde dynamique, plus diffuse, mais tout aussi structurante : l'imbrication croissante du champ politique et des économies illégales, au premier rang desquelles l'orpaillage clandestin. Il faut rappeler que le Pérou, deuxième producteur mondial de cocaïne, voit aujourd'hui la mine illégale s'imposer comme l'une de ses principales économies criminelles. L'assassinat en mai 2025 de 13 travailleurs d'une entreprise minière dans la région de La Libertad a contribué à visibiliser cet enjeu. Selon l'Institut péruvien d'économie, la valeur de l'or illégal exporté représenterait près de six fois celle de la cocaïne (France 24, 2026).

Ce qui se joue dans cette expansion des économies illégales tient à la porosité des frontières entre activités formelles, informelles et illégales. Le Registre intégral de formalisation minière (REINFO), créé en 2016 pour accompagner les petits entrepreneurs miniers informels dans leur processus de formalisation, en est l'illustration la plus évidente. Censé être temporaire (24 mois), dix ans après sa mise en place, son bilan est sans appel : sur plus de 88 000 inscriptions, à peine 2,3 % ont abouti à une formalisation effective (LP Derecho 2025). En dépit de cet échec, le Congrès a adopté, fin 2025, une cinquième prorogation du registre, jusqu'au 31 décembre 2026. Si l'enjeu de la formalisation minière est complexe, des familles de mineurs artisanaux dépendant de ces activités, le registre est en partie devenu un instrument derrière lequel des trafiquants d'or se cachent pour poursuivre des activités minières illégales. L'inscription au REINFO permet en effet d'être exempté de responsabilité pénale pour l'activité minière illégale, sous prétexte d'être en voie de formalisation. Or, une enquête du média Ojo Público (Ojo Público 2024), spécialisé sur les enjeux de corruption et d'atteintes environnementales, a détecté que plus de 5000 mineurs inscrits au REINFO entre 2021 et 2023 n'ont pas respecté les engagements de déclaration semestrielle du volume extrait, sans qu'ils soient pour autant exclus de ce

registre. La cinquième prolongation du REINFO, qui ne s'est pas accompagnée de mesures complémentaires pour accompagner la formalisation des petits entrepreneurs miniers ou faire respecter les critères de base d'inscription au registre, a réveillé des soupçons de relais d'influence de mineurs illégaux au Congrès. Comme dans l'affaire Odebrecht, l'un des nerfs de la guerre est le financement des campagnes électorales. À cet égard, quatre organisations politiques représentées au Congrès sortant comptaient dans leurs rangs des personnalités issues des activités minières informelles (El Comercio 2025a). Dans le Sénat récemment élu, ce sont au moins sept sénateurs (un peu plus de 10 % de la composition de la chambre basse) qui auraient des liens avec des activités illégales (Ojo Público 2026).

Ces soupçons d'imbrication croissante renvoient à des dynamiques plus larges, et surtout plus anciennes. Dès 2015, une commission parlementaire spéciale chargée d'enquêter sur l'influence du narcotrafic dans les organisations politiques (*Comisión Narcopolítica*) concluait à une présence grandissante des intérêts criminels dans la vie politique nationale, à travers le financement des campagnes, le blanchiment de capitaux et la recherche de protections policières et judiciaires (El Comercio 2015). L'orpaillage n'est de ce fait qu'une illustration parmi d'autres de ces imbrications, que l'on retrouve dans d'autres domaines tels que, par exemple, l'exploitation forestière illégale dans les régions amazoniennes. La commission renvoie en outre plus largement au contexte d'insécurité croissante que connaît le pays et pointe non l'absence de réponse de la part des autorités, mais plutôt le caractère critiquable, et souvent controversé, de ces réformes.

Le paradoxe péruvien : insécurité croissante et affaiblissement de l'État

À la veille des élections de 2026, l'insécurité s'est en effet imposée comme la principale préoccupation des Péruviens. Les enquêtes réalisées par le Baromètre des Amériques et l'Institut d'études péruviennes montrent qu'entre 2006 et 2025 la proportion de Péruviens identifiant l'insécurité comme le principal problème du pays est passée de 7 % à 57 % (*El Barómetro de las Américas en Perú 2025/26* 2026). Or, ces dernières, le Congrès a adopté plusieurs réformes relatives au crime organisé, à la procédure pénale et aux compétences des institutions judiciaires qui ont contribué à alimenter une sensation de décalage entre demandes sociales de sécurité et réponse institutionnelle. Regroupées par leurs détracteurs sous l'appellation de « lois pro-crime »², ces réformes ont suscité de fortes

² Plusieurs organisations de la société civile, procureurs spécialisés, médias et acteurs engagés dans la lutte contre la corruption ont regroupé sous cette appellation les lois n° 31751, 31989, 31990, 32054, 32104, 32107, 32108, 32130, 32181 et 32326. Voir notamment [#PorEstosNo, Nueve leyes aprobadas entre 2023 y 2024 que](#)

critiques du ministère public, de procureurs spécialisés et de plusieurs organisations de la société civile, qui y voient un affaiblissement potentiel des instruments de lutte contre la criminalité organisée. L'une des lois les plus controversées est la loi 32108 adoptée en 2024, qui fait évoluer le cadre juridique définissant les « organisations criminelles », dans le but d'exclure les partis politiques de cette qualification pénale. La principale critique ayant porté sur cette loi est qu'elle rend plus difficile l'accusation de crime organisée, limitant la capacité de la justice à intervenir face à la multiplication des extorsions (Dávila 2024).

Si certains juristes considèrent que le terme de « loi pro-crime » relève davantage d'une étiquette politico-communicationnelle que d'une catégorie juridique stabilisée (Oré Guardia, Auccatingo Gonzales et Valenzuela Ylizarbe 2026), une approche sociopolitique permet d'appréhender les controverses qu'elle révèle autour des rapports entre pouvoir politique, système pénal et institutions de contrôle. Ces lois s'inscrivent en effet dans des rapports de pouvoir et de controverses autour de la redéfinition du pouvoir pénal de l'État, et des relations entre pouvoirs judiciaire, policier et les mécanismes de contrôle et de défense des droits (Yeshayahu Gonzales-Lara 2026). Or, les comportements des groupes parlementaires met en évidence une convergence de vote stable autour de ces initiatives, réunissant principalement Fuerza Popular, Alianza para el Progreso, Perú Libre, Podemos Perú, Renovación Popular, Avanza País, Somos Perú ainsi que certains secteurs d'Acción Popular. Les taux de soutien atteignent notamment 88 % des votes exprimés par les parlementaires de Fuerza Popular, 87 % pour Alianza para el Progreso, 86 % pour Perú Libre et 97 % pour Somos Perú³. Sans permettre de conclure à une coordination formelle, cette configuration révèle des orientations communes en matière de sécurité et de justice pénale. Cette convergence dépasse le seul cadre des réformes qualifiées de « lois pro-crime ». Le 23 juin 2026, le Congrès a adopté, par 52 voix contre 43 et 5 abstentions, une réforme attribuant une compétence prioritaire à la juridiction militaire-policrière dans certaines affaires impliquant des membres des forces de sécurité. Les groupes qui l'ont soutenue recoupent largement ceux qui avaient appuyé les réformes précédentes, suggérant la persistance d'une même orientation concernant le rôle des forces armées et policières dans la gestion de l'insécurité.

En ce qui concerne Fuerza Popular, vainqueur de l'élection présidentielle de 2026, les déclarations récentes de Keiko Fujimori et de l'un de ses principaux collaborateurs

[debilitan la lucha contra la corrupción y el crimen organizado](#) (consulté le 30 juin 2026) ; *La República*, « ¿Cuáles son las denominadas leyes "pro crimen"? », 23 octobre 2025 ; *Pequeñas Islas*, « [Estas son : las Leyes PRO CRIMEN](#) », vidéo mise en ligne sur YouTube (consulté le 30 juin 2026). Voir également Harvey Colchado, *Carta n° 05-2025-HJCH/EP adressée au président du Congrès José Jeri Oré*, Lima, 23 octobre 2025, demandant l'abrogation de plusieurs de ces réformes.

³ Les données relatives aux votes des parlementaires proviennent de la [plateforme #PorEstosNo](#), [#PorEstosNo - Conoce quiénes votaron a favor del crimen organizado](#) (consulté le 28 juin 2026).

politiques, Luis Galarreta, suggèrent une volonté de réviser plutôt que de rompre avec les orientations soutenues au Congrès. Alors que Keiko Fujimori a proposé la création d'une commission chargée d'évaluer les réformes controversées, Luis Galarreta a défendu la récente réforme relative à la juridiction militaire-policière et affirmé que le futur gouvernement exercerait une « autorité absolue pour rétablir l'ordre » face à l'insécurité (Infobae 2026 ; Latina Noticias 2026). Les convergences parlementaires observées, combinées aux discours des principaux dirigeants de Fuerza Popular, suggèrent que plusieurs des orientations défendues au Congrès pourraient continuer à structurer l'action publique en matière de sécurité sous le nouveau gouvernement. Dans ce contexte, le scénario ouvert par les élections de 2026 pourrait s'accompagner d'un affaiblissement prolongé des capacités de l'État à lutter contre le crime organisé, alors même que la demande citoyenne de sécurité n'a jamais été aussi forte, et que plus de 60 % de la population pense que les « lois pro-crime » ont aggravé la situation sécuritaire du pays (El Comercio 2025b).

Une alternance sous tension : l'élection de Keiko Fujimori et l'avenir de la démocratie péruvienne

La victoire de Keiko Fujimori ne peut être interprétée comme une simple alternance électorale. Elle intervient dans un contexte de dégradation prolongée de la démocratie péruvienne, marqué par l'hyper-fragmentation partisane, l'instabilité présidentielle et le renforcement progressif du pouvoir parlementaire. Depuis 2016, le Pérou est entré dans une dynamique de confrontation permanente entre l'Exécutif et le Congrès, où les mécanismes constitutionnels de contrôle, notamment la vacance présidentielle, ont été mobilisés de manière récurrente comme instruments de lutte politique. Entre 2016 et 2023, sept procédures de vacance présidentielle ont été présentées, deux présidents ont été effectivement destitués, le Congrès a été dissous en 2019 par Martin Vizcarra et une tentative de coup d'État a été menée par le président Pedro Castillo en décembre 2022. Cette séquence témoigne d'une transformation des rapports entre pouvoirs et d'une fragilisation progressive des règles de la compétition démocratique (Sosa Villagarcia 2025, p. 63).

Cette instabilité s'inscrit dans une crise plus profonde de la représentation politique. La fragmentation du vote, la faiblesse des organisations partisans et la volatilité des appartenances parlementaires ont transformé le système politique péruvien. Barrenechea et Vergara (Barrenechea et Vergara 2024, p. 16-18) rappellent qu'en 2001 les deux candidats arrivés au second tour rassemblaient 62 % des suffrages exprimés au premier tour, contre seulement 32 % en 2021. À la veille des élections de 2026, l'association civile Transparencia

alertait déjà sur les risques liés à l'atomisation partisane, à l'affaiblissement des organismes électoraux et aux difficultés croissantes de gouvernabilité (Asociación Civil Transparencia 2024).

Dans ce contexte, l'élection de Keiko Fujimori présente un caractère paradoxal. D'un côté, la victoire d'une force politique disposant d'un important ancrage parlementaire pourrait contribuer à réduire l'instabilité gouvernementale qui a caractérisé la dernière décennie. De l'autre, cette élection intervient après plusieurs années durant lesquelles le fujimorisme a joué un rôle central dans la reconfiguration des rapports entre pouvoirs. Après sa défaite face à Pedro Pablo Kuczynski en 2016, Keiko Fujimori affirmait que Fuerza Popular convertirait les propositions de son programme de gouvernement « en lois » depuis le Congrès. Dix ans plus tard, devenue présidente élue, elle reconnaît avoir exercé un important « pouvoir politique » depuis le Parlement, soulignant que cette position permettait de « faire des lois, représenter et contrôler les gouvernements »⁴. L'élection de 2026 peut ainsi être interprétée non seulement comme l'arrivée d'une nouvelle présidente au pouvoir, mais également comme l'accession à l'Exécutif d'une force politique qui a déjà exercé une influence décisive sur le fonctionnement du système politique au cours de la dernière décennie.

Plusieurs travaux interprètent cette trajectoire comme l'expression d'un processus d'érosion démocratique. Barrenechea et Vergara (2024, 33-35) parlent ainsi d'une « démocratie prise d'assaut » (*democracia asaltada*), dans laquelle les institutions conservent une existence formelle tout en se vidant progressivement de leur contenu substantiel. Cette dynamique ne résulterait pas d'événements isolés, mais d'une accumulation de décisions affectant progressivement les équilibres institutionnels. À titre illustratif, les auteurs soulignent qu'à la veille de la clôture de la législature de 2023, un Congrès ne bénéficiant que de 6 % d'approbation citoyenne avait inscrit à son agenda prioritaire plus de soixante initiatives comprenant notamment des réformes électorales, des modifications du système de justice et des mesures susceptibles d'affaiblir certains mécanismes de contrôle. Comme développé plus haut : des enquêtes journalistiques ont par ailleurs documenté l'existence de convergences parlementaires relativement stables dans l'approbation de réformes institutionnelles, la désignation de hauts fonctionnaires et l'adoption de plusieurs réformes controversées (pour une vision d'ensemble : IDL Reporteros 2026). Ces évolutions invitent à dépasser une lecture strictement conjoncturelle des élections de 2026. Elles conduisent plus

⁴ Après les élections générales de 2016, alors que Fuerza Popular disposait d'une majorité absolue au Congrès, Keiko Fujimori déclara que son parti allait « convertir las propuestas de nuestro plan de Gobierno en leyes ». Voir Gestión, Keiko Fujimori: « [Vamos a convertir nuestras propuestas del plan de Gobierno en leyes](#) », 28 juillet 2016, (consulté le 1 juillet 2026) ; La República, [Keiko Fujimori reconoce su poder político desde el Congreso: « Te permite hacer leyes, representar y fiscalizar gobiernos »](#), 1 juillet 2026, (consulté le 1 juillet 2026).

largement à s'interroger sur les transformations de long terme qu'a connues la démocratie péruvienne et sur les formes contemporaines de son affaiblissement.

Les élections de 2026 ne doivent pas être appréhendées uniquement comme un moment d'alternance, mais également un révélateur des dynamiques institutionnelles et politiques qui traversent le Pérou depuis plus d'une décennie. Les fragilités actuelles ne relèvent pas uniquement de dysfonctionnements institutionnels ; elles résultent également de stratégies politiques qui ont progressivement transformé les rapports entre institutions et affaibli les mécanismes de contrôle démocratique. Dans cette perspective, le principal risque n'est peut-être pas l'émergence d'une rupture autoritaire ouverte, mais plutôt la consolidation de formes d'exercice du pouvoir à travers des institutions demeurant formellement démocratiques. Les analyses proposées par Barrenechea et Vergara (2024) ou encore Martuccelli (2021) permettent de suggérer que la combinaison entre l'affaiblissement des médiations institutionnelles, la personnalisation croissante des relations politiques et la prééminence d'intérêts particuliers crée les conditions d'un régime où les procédures électorales continuent d'exister, mais où les contenus substantiels de la démocratie — équilibre des pouvoirs, autonomie institutionnelle et poursuite de l'intérêt général — peuvent être progressivement vidés de leur portée effective.

Conclusion

La séquence politique qui s'ouvre avec l'installation des nouvelles autorités constituera ainsi une première épreuve pour apprécier dans quelle mesure les trajectoires observées au cours des dernières années se prolongeront ou seront infléchies. À cet égard, le retour du bicaméralisme ouvre une nouvelle configuration institutionnelle dont les effets demeurent encore incertains. Le Sénat, composé de six forces politiques — Fuerza Popular (22 sièges), Juntos por el Perú (14), Renovación Popular (8), Partido del Buen Gobierno (7), Partido Cívico Obras (5) et Ahora Nación (4) — constituera un espace déterminant pour observer les formes de coopération, de négociation ou de confrontation susceptibles de structurer les nouveaux équilibres entre les pouvoirs publics. Les élections régionales et municipales représenteront également une étape importante, alors que trente-quatre partis n'ayant obtenu aucune représentation au sein du nouveau Congrès bicaméral ont déjà engagé des candidatures aux gouvernements régionaux et aux municipalités, révélant que la fragmentation qui caractérise aujourd'hui le système partisan national pourrait également se prolonger à l'échelle territoriale. Plus que les résultats électoraux eux-mêmes, c'est donc la manière dont ces nouvelles configurations institutionnelles confirmeront, infléchiront ou

reconfigureront les trajectoires politiques identifiées dans cet article qui permettra d'apprécier les implications de l'alternance de 2026 pour la démocratie péruvienne.

Bibliographie

- ASOCIACION CIVIL TRANSPARENCIA, 2024, « Semáforo democrático. Riesgos políticos con miras a los procesos electorales del 2026 », *Semáforo Democrático*, 20 décembre 2024, 20 déc. 2024.
- BARRENECHEA Rodrigo et VERGARA Alberto, 2024, *Democracia asaltada. El colapso de la política peruana*, Lima, 442 p.
- BBC NEWS MUNDO, 2021, « Muere Susana Higuchi, ex primera dama de Alberto Fujimori que luego lo denunció por corrupción y abusos », *BBC News Mundo*, 9 déc. 2021.
- DAVILA Eduardo, 2024, *Ley 32108* : « El Congreso ha generado incentivos para que las organizaciones delictivas crezcan », 1 octobre 2024, consulté le 4 juillet 2026.
- EL COMERCIO, 2025a, « Al menos 14 dirigentes de mineros informales están afiliados a partidos con representación en el Congreso », *El Comercio*, 21 mai 2025.
- EL COMERCIO, 2025b, « Datum: El 62% considera que las leyes sobre seguridad favorecieron a la delincuencia », *El Comercio*, 21 avr. 2025.
- EL COMERCIO, 2015, « Comisión Narcopolítica: pleno del Congreso aprobó informe final », *El Comercio*, 10 déc. 2015.
- EL PAIS, 2018, « El fujimorismo blindó al juez investigado como líder de una red de corrupción », *El País*, 28 sept. 2018.
- FRANCE 24, 2026, « Les seigneurs de l'or : la mainmise des gangs sur les mines du Pérou », *France 24*, 13 févr. 2026.
- IDL REPORTEROS, 2026, Así el pacto capturó el país, 11 avril 2026, consulté le 4 juillet 2026.
- INFOBAE, 2026, « Keiko Fujimori sobre posibilidad de “revisar” ‘leyes procrimen’ en un eventual gobierno: “El Congreso de la República para eso está” », *Infobae*, 5 juin 2026.
- LATINA NOTICIAS, 2026, « ¿Qué hará el Gobierno de Keiko Fujimori durante los primeros 100 días de gobernanza? », *Latina Noticias*, 29 juin 2026.
- LP DERECHO, 2025, « Reinfo hasta el 31/12/26: favorecimiento de la minería ilegal y el crimen organizado », *LP Derecho*, 26 déc. 2025.

- MARTUCELLI Danilo, 2021, *La sociedad deformat: El Perú y sus encrucijadas*, São Paulo, SP, Fundação FHC.
- MELENDEZ GUERRERO Carlos, 2019, *El mal menor: vínculos políticos en el Perú posterior al colapso del sistema de partidos*, Lima, IEP, Instituto de estudios peruanos (coll. « Perú problema »).
- OJO PUBLICO, 2026, « Nuevo Senado: al menos siete representantes regionales tienen vínculos con minería informal o deforestación », *Ojo Público*, 5 juill. 2026.
- OJO PUBLICO, 2025, *Es falsa la versión de Keiko Fujimori acerca de que el Tribunal Constitucional la absolvió del caso Cócteles*, 7 novembre 2025.
- OJO PUBLICO, 2024, « Minería ilegal: un sistema que facilita el lavado de oro y un Congreso que lo defiende », *Ojo Público*, 28 juill. 2024.
- ORE GUARDIA Arsenio, AUCCATINGO GONZALES et VALENZUELA YLIZARBE Fredy, 2026, *Análisis de las llamadas «leyes procrimen»*, <https://lpderecho.pe/analisis-de-las-llamadas-leyes-procrimen/>, 29 mai 2026, consulté le 3 juillet 2026.
- RPP, 2022, « El quiebre de la bancada de Perú Libre: ¿Cómo se ha dividido el partido oficialista en el Congreso? », *RPP*, 9 juin 2022.
- SOSA VILLAGARCIA Paolo, 2025, *Ya no es democracia: el final de un sistema político roto*, Lima, Instituto de Estudios Peruanos (coll. « Perú problema »).
- YESHAYAHU GONZALES-LARA Jorge, 2026, *Legalidad dislocada y poder penal: las llamadas « leyes pro-crimen » en el Perú contemporáneo (2023-2025). Reforma penal, crisis institucional y lucha por el control del sistema de justicia*, 6 mars 2026, consulté le 3 juillet 2026.
- El Barómetro de las Américas en Perú 2025/26, 2026, s.l., Barómetro de las Américas.

Publié dans lavedesidees.fr, le 13 juillet 2026.